Pyrénées;

Finances : M. Cochery, député du Loiret;

Justice : M. Darlan, député du Lot-et-Garonne;

Affaires étrangères : M. Hanotaux;

Guerre : le général Billot, sénateur inamovible;

Marine : l'amiral Besnard ;

Colonies : M. André Lebon, député des Deux-Sèvres ;

Instruction publique, beaux-arts et cultes : M. Alfred Rambaud, sénateur du Doubs ;

Travaux publics : M. Turrel, député de l'Aude ;

Commerce : M. Henry Boucher, député des Vosges.

La déclaration ministérielle

Paris, 29 avril. — La déclaration ministérielle, nous assure-t-on, ferait une allusion transparente à l'impôt sur le revenu, à la revision et à la situation extérieure. Elle ne parlerait pas de Madagascar.

La déclaration est, paraît-il, très vague, très peu précise.

Certains des nouveaux ministres en auraient même marqué leur étonnement.

Demain, à 9 heures, conseil des ministres, au début duquel M. Méline présentera ses collaborateurs à M. Félix Faure.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Le Sénat, en votant l'institution d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, a voulu qu'une fois par an tous les Français, oubliant leurs malheureuses dissensions, s'unissent dans l'idée que Jeanne d'Arc symbolise : la fidélité et le dévouement à la Patrie. Les patriotes qui se préparent à fêter au mois de mai prochain, comme les années précédentes, la libératrice de la France, répondront certainement à la noble pensée du Sénat, en évitant de faire coïncider cette fête avec les élections municipales qui, dans de très nombreuses communes, donneront lieu à un second tour de scrutin le deuxième dimanche de mai.

Le Sénat a voulu une fête de concorde et de paix; elle ne serait pas à sa place au milieu de nos luttes électorales. Le dimanche 31 mai, le plus rapproché de l'anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc, paraît, pour cette année-ci, la date la plus convenable pour remplacer celle du deuxième dimanche de mai, et ralliera sans doute tous les suffrages.

LES CONDAMNES DE PRÉTORIA

Prétoria, 29 avril. - L'opinion générale à Johannesburg surtout est que les sentences seront commuées. Le Transvaal, du jugement au pouvoir exécutif que jeudi, et la décision sera prise promptement.

L'anxiété la plus grande règne parmi le public. A Johannesburg, la plupart des magasins sont fermés ; les concerts ou théâtres font relâche et les affaires sont suspendues. La Bourse même a décidé de fermer.

Quant aux prisonniers, ils sont maintenant tous écroués mais on leur a accordé quelques faveurs.

Une réunion a lieu demain, afin de nommer des comités et d'envoyer de nombreuses délégations pour plaider auprès du président Krueger la cause des condamnés.

Le gouvernement du Transvaal a l'intention de publier des documents qu'il a en sa possession, les uns relatifs au rôle que des étrangers ont joué en faveur du docteur Jameson, d'autres établissant, assure-t-on, de façon indubitable la participation de Cecil Rhodes, de la *Chartered Company*, et de quelques autres personnages et contenant de fortes présomptions contre de hautes personnalités étrangères à l'Afrique du Sud.

Commutation de peine

Londres, 29 avril. — M. Chamberlain a reçu une dépêche de sir H. Robinson lui annonçant que le président Krueger a commué la peine de mort prononcée contre les chefs du comité de réformes, mais qu'il n'a pas encore décidé quelle peine y serait substituée.

NOUVELLES DU JOUR

Une réunion électorale mouvementée à Paris

Paris, 29 avril. — Des scènes de violence ont eu lieu ce soir à l'école de la rue Milton, où 1300 électeurs du 9e arrondissement assistaient à une réunion organisée par les amis du candidat juif, Strauss.

L'anarchiste Tournadre ayant pu pénétrer dans la salle par une fenêtre, une grande partie des assistants a pris parti pour lui contre les juifs. De là, coups de poings et coups de canne.

Les lampes et une partie du matériel ont été brisés.

Plusieurs personnes ont été blessées, parmi lesquelles Tournadre, assez grièvement.

Dans la rue, la bagarre continua, et la police dut intervenir.

Plus d'un millier de personnes a accompagné M. Straus, jusqu'à son domicile en conspuant les juifs.

Une conférence du député collectiviste Mirman contre le ministère Méline

Reims, 29 avril. — Dans une réunion tenue ce soir, M. Mirman, député socialiste, a déclaré que le ministère Méline était un ministère de coup d'État.

M. Mirman dit en outre que si ses collègues socialistes voulaient le suivre, il était résolu à empêcher M. Méline de s'asseoir au banc des ministres et à faire du corps des députés socialistes un solide rempart qui lui interdise l'accès de la tribune.

Un ordre du jour demandant la suppression du Sénat a été ensuite voté.

Mort subite d'un candidat dans une réunion à Villeneuve

Auxerre, 29 avril. — Au cours d'une réunion électorale à Villeneuve, un conseiller, acclamé candidat, est mort suffoqué par la chaleur et la fumée.

Deux ouvriers mineurs de Saint-Etienne ensevelis sous un éboulement

Saint-Etienne, 29 avril. — Deux ouvriers du puits de la Pompe, nommés Paret et Berger, ont été ensevelis sous un éboulement et asphyxiés. On n'a retiré que deux cadavres.

Une explosion, à Nice, à bord du «Czarewitch» Un mort. — Un blessé

Nice, 29 avril. — Une explosion s'est produite aujourd'hui à bord du *Czarewitch*.

Ce matin, deux chauffeurs ouvraient la soute de tribord pour prendre du charbon. Ils avaient placé une lampe près d'eux. Soudain le gaz s'enflamma, et fit explosion.

Un chauffeur nommé Brakanoff eut le corps couvert de brûlures. Transporté à l'hôpital de Nice, il y expira à 4 heures du soir.

Un autre chauffeur fut brûlé à la main et à la tête ; mais son état n'est pas alarmant.

Le prince Victor à Vienne

Vienne, 29 avril. — Quelques journaux annoncent que le prince Victor Napoléon serait depuis quelques jours à Vienne, sous le nom de comte de Montfort.

Il retournerait à Bruxelles par la voie de Berlin.

Paris, 29 avril. — On télégraphie de Vienne, au *Figaro* :

« Le prince Napoléon, accompagné par le comte de la Borde, est arrivé hier à Vienne venant de Turin.

» Il a été reçu hier à 2 heures par l'empereur et a dîné chez l'archiduc Renier.

» Le prince Napoléon a rendu visite aujourd'hui aux archiducs qui se trouvent actuellement à Vienne.

» Après un court séjour, le prince retournera directement à Bruxelles. »

L'insurrection cubaine. — Une goélette américaine saisie par une canonnière espagnole.

New-York, 29 avril. — Une dépêche de la Havane annonce que la canonnière espagnole *Messagera*, a saisi la goélette américaine *Compéditor*, chargée d'armes et de munitions pour les insurgés.

Soumission imminente de Samory à la France

Paris, 29 avril. — D'après un courrier spécial du gouvernement supérieur du Soudan, parvenu hier au ministère des colonies, la *Petite République* annonce que Samory poursuivi à outrance par de nombreuses bandes d'ennemis qu'il s'est créés, a manifesté le désir non seulement de cesser toute hostilité, mais encore de se soumettre à la France sans conditions.

Des négociations, déjà entamées à ce sujet, sont, paraît-il, à la veille d'aboutir, et feront l'objet d'un prochain télégramme.

M. Félix Faure au palais de l'Industrie

Paris, 29 avril. — Le Président de la République a visité aujourd'hui, à deux heures et demie, le Salon de la Société des artistes français, au palais de l'Industrie.

M. Félix Faure s'est rendu au palais de l'Industrie à pied; il était accompagné du général Tournier et du commandant Bourgois. Respectueusement salué par la foule, sans que d'ailleurs aucun cri, ni aucune acclamation n'ait été poussé, il a été reçu à son arrivée par MM. Detaille et Gérôme, qui l'ont aussitôt conduit dans les salles du premier étage, à l'exposition de peinture.

Arrivé au haut du grand escalier, le Président de la République s'est rencontré avec le prince Ferdinand de Bulgarie qui, accompagné du commandant de La Garenne, l'avait précédé de quelques minutes au palais. M. Félix Faure s'est avancé vers le prince et lui a serré la main, puis la visite des salons a commencé.

La visite a pris fin à quatre heures. Comme à l'arrivée, aucun incident ne s'est produit à la sortie du Président.

La disparition de l'ancien directeur de la « Lanterne »

M. Eugène Mayer, ancien directeur de la *Lanterne*, a disparu de son domicile. Il aurait, paraît-il, subi dans ces derniers temps, de fortes pertes d'argent.

Paris, 29 avril. — M. Mayer a paru pour la dernière fois à son domicile dimanche dernier.

Il est parti de chez lui en disant qu'il allait faire un petit voyage de quelques jours.

M. Mayer était intéressé à de nombreuses entreprises financières. Il jouait gros jeu à la Bourse.

On croit qu'obligé de présenter ses livres de comptabilité à l'assemblée générale des actionnaires de la *Lanterne* et de l'imprimerie de Stains, qui doit avoir lieu prochainement, M. Mayer craignait qu'une plainte en détournements ne soit déposée contre lui.

Une enquête est ouverte sur cette mystérieuse disparition.

Paris, 29 avril. — Mme Mayer, questionnée par un de nos confrères, a déclaré qu'elle avait reçu hier une lettre de son mari apprenant la vérité.

Quant à la situation financière de son mari, elle n'en peut rien dire, n'ayant jamais été au courant de ses affaires.

A la *Lanterne*, on a également reçu une lettre de M. Mayer, où celui-ci annonce sa fuite.

M. Mayer, en sa qualité d'administrateur de la *Lanterne* et de l'imprimerie de Stains, plaçait et retirait les fonds de la société.

M. Navarre a été nommé aujourd'hui administrateur judiciaire.

Mort de M. Eugène Guyon

Paris, 29 avril. — On annonce la mort de M. Eugène Guyon, ancien directeur de la *Patrie*; il était âgé de 68 ans.

La reine Victoria quitte Nice pour retourner en Angleterre

Nice, 29 avril. — La reine Victoria accompagnée des princesses Béatrice, Victoria et Christian de Schleswig-Holstein a quitté Nice, à midi, pour retourner en Angleterre.

Le crime de Vincennes. — Suicide du père assassin

Paris, 29 avril. — Vasseur, qui, ainsi que nous vous l'avons télégraphié hier, a avoué être l'auteur de l'assassinat de son fils, de complicité avec son cousin Boucher, a tenté de se suicider à la sûreté, trompant la surveillance des deux agents qui le gardaient.

Il a ouvert une fenêtre donnant sur la rue Harlay et s'est précipité dans le vide de la hauteur d'un troisième étage.

Relevé sans connaissance, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu où on considère son état comme désespéré.

Quant à son complice Boucher, confronté ce matin avec le cadavre d'Eugène Vasseur, il s'est jeté à genoux, s'écriant : « J'ai tout dit, emmenez-moi. » Il a été impossible d'en obtenir davantage.

Paris, 29 avril. — Le père Vasseur est mort, à 2 heures cet après-midi, à l'Hôtel-Dieu, sans avoir repris connaissance.

La digue de Bouzey

Epinal, 29 avril. — L'administration des ponts et chaussées ayant fait un projet de construction d'une usine élévatoire qui prendrait l'eau en Moselle, en avant d'Epinal, pour alimenter le canal de l'Est, en remplacement du réservoir de Bouzey, une commission d'enquête a été nommée par le préfet.

Lundi, cette commission a émis un avis défavorable à ce projet. Conformément à la précédente délibération de la chambre de commerce, elle recommande un projet qui a été accepté par l'ingénieur en chef et qui comporte la reconstruction de la digue de Bouzey dans des conditions de sécurité absolue.

Le mur serait renforcé en talus jusqu'au couronnement et de plus noyé entre un talus de terre argileuse en aval et en amont, ayant cinquante mètres à la plateforme et cent à la base.

L'affaire de la Caisse de la Dette égyptienne

Le Caire, 29 avril. — L'affaire de la Caisse de la Dette a continué, ce matin. Les avocats du Gouvernement égyptien et de la majorité des commissaires de la Caisse déclarent faire défaut sur le fond, se bornant à exiger l'incompétence du Tribunal mixte.

Padoa-Bey, l'avocat du Syndicat des porteurs de titres français, fait, sur le fond, une plaidoirie très documentée, dont les arguments produisent une vive impression.

Le Tribunal renvoie au 11 mai pour les conclusions du ministère public.

Ce long délai est demandé par le ministère public, et la décision des parties adverses de faire défaut, sur le fond, démontre l'intention du gouvernement de traîner l'affaire en longueur.

Après l'audience, on assure que, comprenant toute la gravité des responsabilités financières qu'il a assumées, le gouvernement anglo-égyptien, pour prévenir le jugement du tribunal mixte, a proposé la transaction suivante :

Les Anglais restitueront, à la Caisse de la Dette, les fonds détournés sur les fonds de réserve, mais à la condition qu'on leur accorderait de prélever une somme annuelle de 150.000 livres sur les excédents annuels des revenus affectés au service de la dette, et ce, avant le partage de ces excédents, dont moitié doit revenir au fonds de réserve.

Après examen de la question, on s'est aperçu que la transaction proposée ne serait au fond, par ses résultats futurs, qu'une nouvelle duperie, et on a décidé de la repousser.

L'explosion de la Havane

Madrid, 29 avril. — Une dépêche de la Havane, qui rencontre une créance limitée aux seuls cercles officiels, dit que l'explosion qui s'est produite au palais du gouverneur général a été causée par des gaz provenant d'une fosse d'aisances.

Des dépêches privées confirment qu'un ouvrier imprimeur a été blessé.

Bruit d'une défaite des Anglais dans l'Ouganda

Zanzibar, 29 avril. — Le bruit court ici que les Anglais auraient éprouvé des pertes assez sérieuses sur les bords du lac Victoria, dans la région de l'Ouganda.

Le différend anglo-vénézuélien

Londres, 29 avril. — Une dépêche de New-York au *Daily News* annonce que les résultats des travaux de la commission de délimitation du Venezuela sont jusqu'ici favorables à l'Angleterre.

Un drame épouvantable en Amérique

New-York, 29 avril. — Un drame terrible vient de se produire à Kockville (Indiana). Un nommé Egbert a tué à coups de fusil une dame Hascke et ses deux enfants. Le shérif et son adjoint venus pour l'appréhender, subirent le même sort et l'assassin prit la fuite. Blessé lui-même à la jambe d'un coup de fusil parti de la foule qui le poursuivait, il allait être atteint lorsqu'il s'est fait sauter la cervelle. Ces nouvelles apportées sans ménagement à la sœur de l'assassin, malade de la fièvre typhoïde, l'ont tuée presque sur le coup. Egbert a dû être poussé par la folie ; il avait été interné dans un asile et en était sorti guéri.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Quelle audace ! — Les candidats du parti collectiviste disent dans leur programme, en parlant du Conseil sortant : « Rien de ce qui pouvait servir la » ville de Roubaix ne l'a laissé indifférent. »

C'est la continuation de cette campagne d'affirmations impudentes par laquelle on s'efforce de donner le change à l'opinion sur la gestion de la municipalité collectiviste. A en croire ses avocats, cette municipalité aurait géré nos affaires avec une intelligence admirable, une connaissance approfondie de toutes les questions et le plus noble désintéressement.

Nous savons, nous autres, à quoi nous en tenir. Cette municipalité n'a rien fait — absolument rien — en dehors d'un petit nombre de cantines scolaires, et encore n'a-t-elle pas réussi à mener l'œuvre jusqu'au bout.

Nous ne cesserons de le répéter, parce que c'est vrai et que personne à Roubaix ne pourra nous démentir avec preuves à l'appui ; ce sont les bureaux qui ont tout conduit depuis quatre ans, ce sont eux qui ont réalisé les œuvres préparées et assurées par l'administration Lagache dans les services de la voirie, de l'assistance publique, etc., etc. Et si, à Paris, on rend hommage à la gestion financière de Roubaix, c'est que les bureaux — toujours eux ! — ont continué les traditions léguées par l'ancienne municipalité républicaine libérale.

En réalité, la municipalité collectiviste a bénéficié de l'admirable impulsion donnée à nos affaires communales par huit années d'administration éclairée.

Tout ce que nous affirmons est tellement irréfutable, qu'il serait bien impossible à l'*Egalité* et aux orateurs socialistes de nous dire : « C'est tel adjoint, tel conseiller qui a eu la pensée de telle réforme réalisée; c'est tel adjoint, tel conseiller qui a étudié telle question, qui a préparé et rédigé tel rapport considérable ».

Tous, tant qu'ils sont, se sont montrés d'une nullité qui n'est contestée par personne à Roubaix,

L'administration collectiviste a amené ce résultat : elle a fait peur à l'industrie qui s'en est allée construire ses nouvelles usines à Tourcoing, à Halluin, dans le canton de Lannoy, etc. Et la population n'a plus eu depuis quatre ans l'accroissement proportionnel des périodes précédentes ni l'accroissement proportionnel de Tourcoing.

C'est 128 à 130.000 âmes que nous aurions dû trouver au recensement et non 125.000 !

Il n'est que temps d'enrayer ce mouvement. Si non, qu'adviendra-t-il ? Roubaix pourra rester le grand centre de l'industrie lainière en France; les industriels pourront toujours avoir leurs bureaux ici ; mais ils iront construire les usines au dehors. Qui en souffrira surtout, sinon ceux dont le commerce est alimenté par l'employé et l'ouvrier ? Il reste encore — ne l'oublions pas — 30 ou 40 0/0 de notre territoire à bâtir.

Nous demandons à tous les petits commerçants d'y réfléchir. — A. B.

La municipalité Carrette et l'hygiène publique. — Nous trouvons ici un exemple bien topique de l'indifférence de cette municipalité pour les véritables intérêts publics.

Les questions d'hygiène ont une importance extrême dans l'administration communale d'une ville. En Angleterre, aux Etats-Unis, l'Etat, les municipalités urbaines dépensent sans compter quand il s'agit de réformes intéressant la santé publique. En France, nous sommes bien en retard sous ce rapport. Les administrations locales ne sont pas toujours suffisamment armées pour agir avec efficacité et les commissions d'hygiène ne peuvent qu'émettre de simples vœux.

Encore conviendrait-il, qu'à Roubaix, ces vœux fussent examinés par la municipalité. Au début de son mandat, l'administration collectiviste s'était engagée à les soumettre au Conseil municipal.

Elle n'y a guère pensé.

Nous n'aurions que l'embarras du choix pour montrer jusqu'où elle a poussé la négligence.

En dehors du bureau d'analyse des denrées alimentaires, et de l'étuve à désinfection à l'Hôpital — deux projets qu'elle a trouvés tout préparés — elle n'a rien innové, ni même rien étudié. Il a fallu la venue des élections pour l'amener à voter *in extremis*, comme réclame, électorale, le pavillon pour les enfants (au Sanatorium de Saint-Pol) que la commission cantonale lui réclamait depuis quatre ans.

Le bureau d'Hygiène tant demandé, si nécessaire pour centraliser rapidement à la Mairie les renseignements sur les maladies contagieuses, les informations sur le moment opportun pour la désinfection à domicile, et rendre vraiment efficace l'application de la loi du 1er décembre 1892, le bureau d'Hygiène n'est pas encore établi. Il n'en est même pas question dans le programme des candidats collectivistes !

Est-ce que la question de la morgue n'aurait pas dû être résolue depuis longtemps ? On en est encore, à Roubaix, à porter à l'Hôtel-Dieu les cadavres des noyés ou ceux des victimes d'un crime, quand on les trouve sur la voie publique. Les corps retirés du canal sont souvent dans un état de putréfaction avancée et il y a là *un grand inconvénient pour* l'hygiène générale de l'hôpital. La justice serait aussi très intéressée à ce que les corps des victimes d'un assassinat fussent exposés dans un local où le public serait admis. On sait quelles indices la police recueille à Paris et ailleurs dans cette foule qu'attire à la morgue la nouvelle de la découverte d'un crime. Bien souvent, c'est une observation faite maintes fois, le coupable lui-même est comme attiré vers l'endroit où il verra une dernière fois sa victime. Et cet élément d'informations ne serait pas inutile dans cette ville où les crimes restés impunis ont été si nombreux depuis 25 ans !

Faut-il mentionner pour mémoire les observations, tant de fois et si inutilement renouvelées, par la Commission, sur le balayage public ? la divagation des chiens, etc., etc.

Voilà les eaux potables qui nous arrivent — grâce à l'administration Lagache. D'ici quelques années on en ressentira les bienfaisants effets par la diminution de la mortalité.

Mais que de réformes encore à réaliser dans le domaine de la santé publique.

La commission cantonale, fatiguée de voir ses appels restés sans écho, avait demandé à la fin de l'année dernière que deux de ses membres, MM. Deschodt et Butruille, fussent entendus par la Commission du Conseil municipal qui a l'hygiène dans ses attributions. Ces deux membres n'ont jamais été convoqués à la mairie !

Je reste là-dessus. Vous voyez jusqu'à quel point on se moque des électeurs quand on leur dit « qu'on n'a rien négligé de ce qui pouvait servir les intérêts de la ville ! »

A. R.

A l'occasion du 25e anniversaire de l'installation de M. le Doyen de Notre-Dame, le patronage Saint-Michel, partie si intéressante de sa famille paroissiale, a voulu fêter spécialement son vénéré fondateur. A cet effet, les jeunes gens de ce patronage, guidés par leur dévoué directeur, M. l'abbé Chavatte, avaient préparé une intéressante soirée récréative qui a eu lieu mercredi soir.

La salle des fêtes du patronage était gracieusement décorée de guirlandes, de faisceaux de drapeaux aux couleurs françaises et papales et brillamment illuminée par des cordons et des suspensions en verres de couleurs variées. Au frontispice de la scène se détachait l'inscription : « A notre père » et au bas de la salle figurait cette autre inscription : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus in ea*, voici le jour que le Seigneur nous a préparé, fêtons-le par notre réjouissance.

La séance a débuté par les « souhaits au vénéré jubilaire » présentés par douze jeunes gens costumés en bergers de l'antiquité. Malheureusement M. le Doyen, que la fatigue avait empêché d'assister à cette fête, n'était pas là pour entendre les souhaits de ses enfants dévoués et reconnaissants et pour y répondre. Mais ils ne lui seront pas moins alliés au cœur, lorsqu'ils lui auront été transmis.

La section dramatique du patronage a ensuite interprété un mélodrame en deux actes de Joseph Demarteau « Le Zouave pontifical ». MM. Georges Willem, François Van Welden, Alfred Deryckère, Henri Vandermesch et Jules Delplanque ont reproduit avec un sentiment réel de la situation, ce touchant épisode d'un zouave pontifical, pris par des bandits qui commande son père, mortellement blessé par deux coups de feu donnés à ce dernier, et recevant, avant de mourir, la promesse de l'auteur de ses jours qu'il prendra sa place dans les rangs de l'armée pontificale.

Les chants de ce mélodrame étaient accompagnés par un orchestre sous la direction de M. Peers. Ils ont été chaleureusement applaudis.

Excellente a été aussi l'interprétation par MM. Louis Gantier et François Van Welden de l'amusante parade « Les quatre prunes », qui a été suivie d'une magnifique apothéose représentant le triomphe de la Papauté, apothéose qui a été chaleureusement applaudie par la nombreuse assistance qui emplissait la salle.

Aux éloges mérités par les acteurs nous devons joindre ceux qui sont dus au costumier, M. Cédeur, qui a fait preuve de bon goût et de générosité, et au décorateur M. Miché, qui avait installé avec une exactitude frappante la caverne des bandits.

Le dernier numéro du programme s'est effectué dans la cour du Patronage. C'était un superbe feu d'artifice tiré, aux acclamations admiratives de l'assistance, par M. Lien, qui avait aussi réglé les effets lumineux fort bien réussis de l'apothéose. Un vivat à l'artificier a salué la magnifique gerbe de fusées qui constituait le bouquet.

Nous félicitons vivement les organisateurs de cette belle fête qui a clôturé dignement l'imposante solennité du jubilé de 25 ans de M. le chanoine Evrard, comme doyen de Notre-Dame.

Promotions dans l'enseignement primaire à Roubaix — M. Dazin, directeur de l'école de la rue du Moulin, vient d'être promu de la troisième à la deuxième classe de son emploi. — MM. Décaudin, directeur de l'école, rue Delezenne et Notre-Dame, adjoint à l'école, rue du Bois, ont été promus de la quatrième classe. — M. Waultier, de la rue de Soubise, passe à la quatrième classe.

Ont été promus en 1re classe : Mmes Chevaucherie, directrice de l'école du Coq-Français. — Vilbert, directrice de l'école Sainte-Elisabeth. — Delille, directrice de l'école du Pile.

En 2e classe : Mmes Velu, directrice de l'école rue de Naples. — Delille, directrice de l'école rue Saint-Vincent.

En 3e classe : Mmes Vasseur, de l'école rue des Anges. — Duvivier, de l'école rue Pierre-de-Roubaix. — Roumez, de l'école rue Chanzy. — Nogaret, de la rue Pascal.

En 4e classe : Mmes Caquant, de la rue Sainte-Elisabeth — Fleutiaux et Pfannatier, de la rue de l'Ommelet — Gustin, de la rue de Rome — MM. Tison, du boulevard d'Halluin et Cerisier de la rue du Bois ont été nommés titulaires, ainsi que Mmes Domont, de la rue Saint-Vincent, Durant, de la rue des Anges, Bécuve, de la rue de Rome, Lefrançois de la rue Pierre-de-Roubaix. Demain de la rue Olivier-de-Serres, et Opsomer de la rue des Anges.

M. Pierre, directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord vient d'adresser des félicitations pour leur dévouement à l'œuvre des conférences populaires à MM. Abraham, Dazin, Gaillard, Dutriaux, Navare, Piedfort, Tison, instituteurs à Roubaix, à M. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure; à Mmes Obin, Vilbert et Quehen qui ont organisé avec succès des fêtes scolaires.

Pour les soldats de Madagascar. — La commission des Anciens sous-officiers français nous prie d'informer les parents des soldats actuellement en garnison à Madagascar et dont les noms suivent, de bien vouloir passer rue de la Gare n° 11, chez M. Calier-Reloff de 12 h. 1/2 à 1 h. 1/2 le matin et de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2 le soir.

Ce sont les nommés : Bombeck, Brunet Richard, Vancoillie, Léon Jung, Masquelier J.-B., Bourlez Théophile.

Il s'agit de connaître l'adresse exacte de ces militaires pour leur envoyer des bons de poste qui leur reviennent sur la tombola faite pour eux au mois de décembre dernier.

Une agression nocturne. — Dans la soirée de mardi, vers neuf heures et demie, un employé, Georges Delcambre, passait tranquillement dans la rue Neuve ; tout à coup il reçut un violent coup de tête d'un individu qui le croisait et aussitôt il n'avait pris garde.

Un agent de service sur la Grand'Place, prévenu du fait, conduisit l'agresseur, qui était ivre, au dépôt central, où il a déclaré se nommer Arthur Boulinguez, 18 ans, tisserand, demeurant rue Vaucanson, et n'avoir agi que sous l'empire de l'ivresse.

Un accident s'est produit, mercredi, vers 10 heures du matin, boulevard Gambetta ; un cycliste, M. Léonard Detournay, est allé se jeter dans une voiture, qui tournait la rue Pierre-de-Roubaix. La violence du choc a projeté sur la trottoir le cycliste, qui, relevé par des passants, a été transporté dans un café voisin, où il a reçu des soins. M. Detournay a eu le bras gauche démis. Il a été reconduit en voiture à son domicile.

On sait quelle place importante le carrelage tient dans l'ensemble d'une construction, et combien il aide à embellir les différentes pièces d'une habitation. Mais encore faut-il que l'entrepreneur soit bien choisi. Nous croyons que, pour ce genre de travail, l'on ne peut mieux s'adresser qu'à M. Casimir Bonnet, Boulevard de Belfort. M. Bonnet a réuni, dans ses nouveaux et vastes magasins, un immense assortiment de carreaux céramiques et de faïence aux formes et aux dessins les plus variés. Il y a là de quoi satisfaire les goûts et les plus capricieux.

Cet établissement s'occupe beaucoup du placement de dalles spéciales dans les usines. La vogue dont il jouit à Roubaix, les importants travaux qu'il a fait exécuter et qu'il exécute encore tous les jours, prouvent combien il a la confiance de tous.

Disons aussi un mot des carreaux de ciment que M. Bonnet livre en quantités énormes, ainsi que des parquets sur bitume, qui tendent à se généraliser, et dont cette maison s'est fait une spécialité.

Enfin ses tuyaux, en grès vernissés, pour canalisations, sont connus dans toute la région.

Le soin apporté par la maison Bonnet dans la fourniture de ces divers produits, et dans l'exécution des travaux, sont le secret du grand succès qu'elle obtient à Roubaix et dans les environs.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP**, rue du Bois, 13, à Roubaix et dans les dépôts succursales. (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page*).

Menus faits. — Un terrassier, Julien Sauteus, âgé de 46 ans, demeurant rue des Longues-Haies, était entré, mardi soir, à l'estaminet Vanlaebrouck, boulevard Gambetta.

Après avoir dépensé 1 fr. 60, il refusa de payer et fut conduit au dépôt par un agent, qui a rédigé un rapport également au cabaretier, pour avoir donné à boire jusqu'à l'ivresse.

Le Cirque espagnol à l'Hippodrome. — Aujourd'hui jeudi 30 avril, aura lieu une grande matinée enfantine pour laquelle sont invités tous les élèves des écoles. A 8 heures du soir grande soirée de gala, la 3e de la saison, pour le début de la fameuse écuyère Miss Enhart, dans sa fantastique danse serpentine à cheval; Miss Enhart est la seule rivale de Miss Fuller, pour la beauté, l'élégance et la richesse des costumes. Miss Enhart donnera huit représentations.

A la librairie du « Journal de Roubaix ». — Traditions culinaires, l'art de manger toutes choses à table — par la baronne Staffe. 41420

Croix. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain à 8 heures du soir. L'ordre du jour comprend : le rapport de la commission des eaux, sur la fixation du prix de l'eau potable et la signature de procès-verbaux.

— *Une adjudication.* — Mercredi, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu dans une salle de la Mairie la mise en adjudication de la jouissance d'un estaminet appartenant à la commune de Croix.

M. Florin, adjoint, présidait assisté de MM. Mangez et Couturier, conseillers municipaux. Après plusieurs offres, M. Léon Declercq-Grislois, brasseur à Hem, a été déclaré adjudicataire pour le prix de 2,810 fr. par an. Le loyer était précédemment de 2,190 fr.

— *Chronique religieuse.* — *Le mois de Marie.* — Voici l'horaire des offices pour l'église St-Martin : aujourd'hui jeudi, à 8 heures du soir, salut d'ouverture. Pendant tout le mois de mai, il y aura salut solennel à 8 heures du soir.

A l'église St-Pierre, au Crêchet, le salut d'ouverture aura lieu, ce soir, à 8 h. 1/4. — Tous les soirs, à 8 h. 1/4, pendant le mois de mai, il y aura salut suivi d'une lecture.

— *A propos du vol d'un drapeau.* — Nous avons dit, dans un de nos derniers numéros, qu'un drapeau avait été volé chez M. Roger, cabaretier rue de la Gare. Après une minutieuse enquête, M. Seguin, commissaire de police, a acquis la certitude que ce larcin avait été commis par deux habitants de Roubaix et deux d'Hem.

— *Vol d'un tuyau de cuivre.* — M. Brulois, brasseur, demeurant rue de la Gare, s'est aperçu, mercredi matin, qu'on avait enlevé un tuyau de cuivre de 3 m. 90, placé dans une tranchée longeant une haie, dans sa propriété, et servant à l'écoulement des eaux de la brasserie pour les déverser dans une mare placée au milieu de son jardin. La valeur de ce tuyau est de 90 fr.

L'enquête menée par M. Seguin, commissaire de police, fait supposer que les auteurs du vol ne tarderont pas à être connus.

Flers (Section du Breucq.) — L'affiche suivante vient d'être apposée sur les murs :

Elections municipales du 3 mai 1896

« *Electeurs, les soussignés, pour la plupart conseillers sortants complétés par quelques personnes honorablement connues dans la commune, sollicitent de vous le renouvellement du mandat que par plusieurs fois différentes vous avez confié au plus grand nombre d'entre nous.*

» Partisans d'une République libérale et qui laisse aux Communes la plus grande autonomie possible dans leur administration intérieure, c'est dans ce sens que nous poursuivrons la nomination des membres de l'administration charitable par les Communes.

» Soucieux des intérêts des ouvriers, notre concours est acquis à toutes les mesures qu'un Conseil municipal peut prendre pour améliorer le sort de la classe ouvrière sous le rapport de l'hygiène des rues et des habitations, l'éclairage public, la juste rémunération des salaires et l'extension des sociétés de secours mutuels.

» Autant qu'il dépendra de nous, nous travaillerons énergiquement à l'indépendance du Breucq qui, par son industrie, sa population plus nombreuse, mérite des améliorations auxquelles nous consacrerons tous nos soins.

» Pour cela il est nécessaire que vous acceptiez notre liste entière pour travailler tous solidairement à réaliser le bien-être de notre section.

» Electeurs ! A notre liste déjà tant de fois acclamée par vos suffrages, on ne pourra opposer qu'un mélange de radicaux, collectivistes, contre lesquels nous élevons haut et ferme le drapeau tricolore, au cri patriotique de : Vive la République libérale !

» Vu : les candidats : Duhamel Louis, Cocheteux J.-B. Deroubaix J.-B., Descamps Ursmar, Desmettre René, Droulez Louis, Droulez-Six, Lepers Louis, Méplon Jules, Moulle Amédée, Roger Adolphe. »

Lys-lez-Lannoy. — La déclaration suivante sera affichée ce matin sur les murs de Lys :

« Elections municipales du 3 mai 1896. — Les soussignés protestent contre toute apposition de leur nom sur une autre liste que celle où ils sont tous portés.

» Ils déclarent que si leur nom est porté sur une autre liste, c'est contre leur volonté, et ils se réservent tous droits de poursuite contre les auteurs de cette inscription (conformément à un récent arrêt de la Cour de cassation).

» Bouttemy Louis, Scherin Pierre, Desprets-Rincheval, Paul Salembier, Louis Lepers, Auguste Delannoy, Pierre Desprets, Jean-Louis Barbieux, François Beuscart, Aimable Selosse, Pierre-François Dubar, Henri Gossart, Louis Gaffois, Alphonse Fauvarque, Henri Boussemaert, Jules Hespel, Louis Meurisse, Achille Droissart, Pierre Houzet, François Loculier, Ambroise Cornille, Paul Six, Edouard Catrice. »

Touffiers. — Voici les numéros gagnants de la tombola qui a été tirée dimanche dernier, à l'issue du concert de bienfaisance qui a eu lieu à la Mairie :

215, 541, 330, 672, 1090, 970, 1160, 1131, 1394, 615, 686, 127, 1102, 837, 389, 677, 100, 398, 744, 288, 443, 224, 137, 1153, 584, 1526, 709, 426, 957, 849, 90, 190, 1389, 338, 275, 372, 1200, 1595, 967, 354, 1600, 136.

Annappes. — *Un vol de cuivre*, d'une valeur de 150 francs, a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, au préjudice de M. C. Zanigraff, chaudronnier à Annappes. L'auteur de ce vol est inconnu.

Communications

Philharmonique du Jean-Ghislain. — La commission administrative prie les sociétaires de ne pas manquer à la répétition qui aura lieu samedi 2 mai, à 9 heures du soir. Communication importante. Présence indispensable

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Delahaye, 21, rue d'Inkermann. 3020—41550

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent,

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

Union sociale et patriotique. — Le Comité informe les membres des sous-comités de sections que le secrétaire-général se tient en permanence au siège de l'*Union*, café Pandore, rue Pauvrée, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir, pour satisfaire à toute demande ou communication de renseignement.

Les électeurs désireux de prêter leur concours pour assurer le succès de la liste de l'*Union sociale et patriotique* et qui ne reçoivent pas d'invitations pour les réunions organisées à cet effet, sont priés de s'adresser au président du sous-comité de leur section.

Les Eaux Potables à Roubaix-Tourcoing

Les ingénieurs constatent dans leur rapport que que les sources de la vallée de la Marque sont insuffisantes pour alimenter la ville de Roubaix.

Passant en revue les différentes solutions proposées, la commission constate qu'il existe une nappe souterraine dans la vallée de la Scarpe, située à 150 mètres du sol, mais elle pense ne pouvoir la recommander parce qu'elle en croit l'eau trop sulfureuse et trop alcaline. Elle repousse les eaux de la Lys et cel